

Le Conseil Municipal, réuni à 18h30 sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :

Présents : Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Jean- François BERNARD, Sophie BARRET, Bénédicte DELAUNAY, Françoise Le GOAREGUER, Eva PICARD, François BORNE, Jean- Noël PERRIN, Vincent COURTINE, Rémi PERU, Karine ROUSSILLAT.

Secrétaire de séance : François BORNE

Liste des délibérations :

I) Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher :

- Modifications statutaires
- Rapports d'activités
- Avenant à la convention d'instruction du droit des sols (dématérialisation)
- Information sur les charges transférées

II) Création d'un nouveau tarif de restauration scolaire (pour certaines familles, dont les enfants bénéficient d'un projet d'accueil individualisé) et modification du règlement correspondant.

III) Autorisation de remboursement des petits achats effectués pour la commune par les élus, bénévoles, agents communaux pour les besoins des services, manifestations ou évènements.

IV) Signature d'une convention d'adhésion au service de médecine du travail du centre de Gestion de la Fonction Publique d'Indre et Loire, pour la médecine préventive et le suivi des agents communaux.

V) Vote une subvention à l'association de chasse rive gauche.

VI) Désigne Gilles CHAMPION pour être le correspondant incendie et secours de la commune.

Autres points d'information :

VII) Parking et aménagement du centre bourg : le permis d'aménager pour les travaux du centre bourg a été déposé en juillet, et accordé le 10 août. La commune reste en attente de la réponse à sa demande de subvention de l'Etat pour la seconde tranche (requalification du centre bourg). La démolition du hangar sur le terrain destiné à accueillir le nouveau parking est prévue cet automne.

VIII) Rentrée scolaire : ouverture d'une 3^{ème} classe, ce qui permet d'accueillir dans de bonnes conditions les 60 élèves inscrits cette année.

IX) Eclairage public : est validée l'unification des horaires d'éclairage public (sont concernés le centre bourg et les hameaux de Rouvre), avec une extinction réduite de 22h30 à 22h à Rouvre, comme c'est déjà le cas dans le bourg.

X) Illuminations de fin d'année : le conseil municipal valide la réduction du temps d'illumination des éclairages de Noël.

XI) La soirée de Noël avec feu d'artifice et chants des enfants se déroulera le 9 décembre, avec la participation de l'école, de l'APE, et du conseil municipal des jeunes.

XII) Le conseil municipal des jeunes organisera cet automne une journée de nettoyage de la commune, avec l'accompagnement de la CC. Ses membres seront également accueillis pour la première fois au congrès des maires d'Indre et Loire, le 7 décembre prochain.

XIII) Agenda des manifestations:

- **Vendredi 30 septembre :** Rallye lecture avec l'école (Bibliothèque)
- **Samedi 8 octobre :** soirée moules-frites (Comité des fêtes)
- **V.21-S.22-D.23 octobre :** exposition de photographies sur Courçay de Philippe Smette
- **Vendredi 11 novembre :** cérémonie armistice
- **Samedi 19 novembre :** bal d'automne (Comité des fêtes)
- **Vendredi 25 novembre :** concert de l'Harmonie d'Ésvres
- **Samedi 3 décembre à 17h :** spectacle de mime « Sauve-mouton » par la Cie Discrète (Bibliothèque)
- **Vendredi 9 décembre :** fête de Noël
- **Dimanche 11 décembre à 17h :** spectacle de théâtre - Philippe Ouzounian, « Le vieux qui aimait les fautes d'orthographe »